

numéro 1 à 3 tandis que leur père le numéro 4. « *Leur premier dépôt est de 5 \$ pour chaque part sociale souscrite et 0,10 \$ de droit d'entrée.*¹ »

Une demande de crédit

À la fin des années 1930, emprunter n'est pas dans les mœurs des gens. Les cultivateurs cherchent à vivre confortablement sans avoir de dette. Les règles qui régissent les emprunts sont très sévères. La limite maximale est de 250,00 \$ et le prêt doit avoir un endosseur. Le taux d'intérêt varie entre 5 et 6 %. Il faut attendre six (6) mois avant d'avoir un prêt et ce dernier ne doit pas servir pour l'achat d'une automobile qui est un bien de luxe.

Le premier prêt est accordé en 1937 et s'élève à 100,00 \$. Les gens empruntent pour « *85 \$ pour s'acheter un cheval, 75 \$ pour des poulets, 50 \$ pour payer de l'engrais chimique, 92,55 \$ pour payer les taxes scolaires, 125 \$ pour bâtir une maison ou pour faire du bois de corde sur sa terre, 200 \$ pour l'achat de quinze (15) paires de roues de banneaux et les revendre à profit ou pour son grément à sucrerie.*² »

Un nouveau gérant

Quelques mois après son ouverture, la Caisse déménage dans le bas de la côte, chez François Martel. En septembre 1937, Jean-Baptiste Drolet démissionne de son poste de gérant et Narcisse Savard doit trouver un remplaçant. « *Il se rend chez M. Albert Langlais, dépose les livres de la caisse sur la table de la cuisine : "Albert c'est toi le nouveau gérant." M. Langlais n'est pas très intéressé. À force de persuasion ; Il finit toutefois par accepter, mais non de gaieté de cœur* ». Il restera en poste pendant 31 ans.

Avec un nouveau gérant, la Caisse déménage dans le 5^e rang (rue Montcalm) à 5 km du village. Pour accommoder les gens, on décide d'ouvrir un bureau chez Jean-Baptiste Hamel, qui demeure sur la rue Principale (rue Jolicoeur). M. Langlais s'y rend le jeudi après-midi pour y percevoir les taxes municipales et recevoir les dépôts des sociétaires ».



La Caisse dans le 5^e rang.

En 1940, sur le conseil d'un inspecteur, un bureau est ouvert chez Donat Gauvin le dimanche après la grand-messe. L'ouverture de ce second bureau amène la Caisse à se faire connaître davantage du public et attire, par le fait même, de nouveaux membres et répond aux besoins des sociétaires qui sont occupés la semaine par les travaux agricoles.

La caisse déménage enfin dans le village

En 1941, M. Langlais déménage sur la rue du Couvent (rue Charles-Painchaud). L'augmentation des activités fait en sorte que son épouse Yvonne devient assistante-gérante. Elle répond aux membres pendant que son mari s'occupe des chiffres. Les heures d'ouverture sont variables en fonction de la clientèle. Lorsque les Langlais s'occuperont du bureau de poste, on décide d'établir un horaire fixe entre 8 h et 22 h.

Le salaire du gérant est établi à 1 % de l'actif de la Caisse par mois. Si, dans les premières années, il ne reçoit presque rien, en 1948, son salaire représente environ 80 \$ par année. Pour son assistante, 1 \$ par année. 15 ans plus tard, Mme Langlais voit son salaire être augmenté à 120 \$ par année.

¹ 50 ans ça s'en Caisse bien ! 1936-1986, page 12

² Idem page 18

En 1950, la Caisse connaît un nouveau départ. M. Langlais fait construire une nouvelle maison, voisine à la sienne. Il y installe la Caisse. Une machine à calculer et un coffre-fort sont achetés. Afin d'éviter les mauvaises personnes, aucun écriteau n'indique le lieu de l'institution financière.



La caisse sur la rue du Couvent.

Favoriser le développement de la Caisse populaire

Bien que les dirigeants fassent de leur mieux pour attirer de plus de sociétaires possibles, leur nombre augmente lentement. Il faut savoir que le village a déjà son institution financière depuis 1921, soit Banque Nationale canadienne (BNC). Ayant une plus grande renommée, les gens demeurent craintifs face à cette nouvelle institution financière. Cependant, la Caisse prendra du galon et en 1973, la BNC va cesser ses activités. Une autre tentera sa chance, soit la Banque de Nouvelle-Écosse. Le projet est rapidement abandonné. La Caisse restera la seule et unique institution financière de la localité.

Pour accroître l'adhésion de nouveaux membres, le gérant décide d'organiser des activités sportives et d'offrir des prix en argent aux vainqueurs. Lors des assemblées générales, un concours est organisé : « *Cinq concurrents choisis au hasard peuvent gagner chacun 1 \$ s'ils répondent aux questions sur le rapport financier, disent quelque chose sur la Caisse populaire et racontent une histoire drôle.*³ »

Une autre initiative qui vise les jeunes, c'est la mise sur pied de Caisse scolaire en 1950. « *Les jeunes sont très fiers de déposer leur dix sous (0,10 \$) au lieu de s'acheter des bonbons*⁴ ». Ce service connaîtra un franc succès jusqu'en 1977.

De gros changements

L'Union régionale oblige, au début des années 1960, les caisses à faire leurs entrées au fur et à mesure et non à la fin de la journée, comme le font les Langlais. Très occupée par ses emplois au bureau de poste et à la Caisse, Mme Langlais quitte la Caisse en 1964, après 23 ans de service. Un nouvel aide-gérant est engagé en la personne de monsieur Alphonse Martel au salaire de 50 \$ par semaine, pris à même celui du gérant. En 1967, Yolande Côté est engagée à titre de caissière surnuméraire. En 1968, M. Langlais démissionne comme géant et Alphonse Martel le remplace.

La direction de la Caisse achète l'épicerie de Guy et Lionel Linteau au 8 rue Jolicoeur pour y déménager sa nouvelle succursale. Le bâtiment rapporte à la caisse avec les deux loyers du 2^e étage et le bureau d'assurances de Claude Boilard au 1^{er} étage.



La Caisse à l'épicerie Linteau sur la rue Jolicoeur

Dans les années 1970, l'informatique s'implante

Jean-Pierre Julien succède à Alphonse Martel à titre de gérant. Depuis le tout début, tout se fait à la main. Chaque sociétaire a une carte sur laquelle les caissières inscrivent les transactions effectuées. Elles sont transcrites par la suite dans le livret du client, puis dans le registre de la Caisse. Le tout doit balancer à la fin de la journée. Le système informatique, implanté en 1976, simplifie enfin le travail des employés.

³ 50 ans ça s'en Caisse bien ! 1936-1986, page 17

⁴ Idem

La Caisse un actif de 3 733 000 \$ et 2 140 membres et la limite d'emprunt passe de 6 000 \$ à 20 000 \$ en 1976. Trois ans plus tard, la limite est fixée à 40 000 \$ et en 1986 à 50 000 \$. Le 1^{er} mai 1977, le curé Painchaud a béni le nouvel édifice situé sur l'ancien site de la menuiserie Gauvin (intersection des rues Jolicoeur et Laurier), accompagné du président de la Caisse Jean-Marc Dorlet.

Afin de remplacer la Caisse scolaire, en 1982, la Caisse met en place un cours d'économie destiné aux élèves de 6^e année de Ste-Catherine, grâce à la collaboration de MM Léonard McKeown et Doris Beaumont, enseignants, Philippe Bertrand, administrateur, et Noëlle Plage, agente mixte.

L'avenir

En 2007, la Caisse populaire de Ste-Catherine fusionne avec celle de Saint-Raymond. Encore une fois l'institution déménage en 2015 pour s'installer à l'emplacement actuel sur la route de Fossambault. L'ancien bâtiment devient la mairie de Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier. La Caisse de St-Raymond-Ste-Catherine verse 1 M\$ en ristournes individuelles et collectives en 2021, Elle compte alors 17 583 membres avec un actif global de 569 M\$⁵. Cette institution ne cesse d'être partenaire avec son milieu. Une histoire qui reste à écrire.

Réjean Martel, société d'histoire catherinoise

Crédit photo : La Société historique Alphonse-Desjardins

La SHC a besoin de vous !

Si l'histoire vous intéresse, peu importe votre âge où que vous soyez natif ou pas de Ste-Catherine, nous avons besoin de bénévoles pour aider la SHC dans son travail. Nous recherchons des gens pour répertorier des artefacts, numériser des documents, effectuer de la recherche, etc. Les projets sont sans fin, mais vraiment passionnants. Que ce soit sur une base périodique ou régulière. Écrivez-nous un courriel à histoirecatherinoise@outlook.com On trouvera certainement quelque chose qui vous intéresse.

⁵ Courrier de Portneuf du 10 mai 2021. La Caisse Desjardins St-Raymond-Ste-Catherine verse 1 M en ristournes